

Chez nous

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **32 (1975)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une seule salle de gym pour 25 classes !

L'équipement scolaire de Vallorbe présente une très grave lacune qui devrait être comblée à brève échéance. En effet, Vallorbe ne dispose pour l'instant que d'une seule et unique salle de gymnastique. Le collège abrite 25 classes; à raison de 3 heures par semaine d'éducation physique, cela représente 75 heures d'utilisation hebdomadaire. Actuellement, on considère comme pleinement occupée une salle avec un horaire scolaire de 32 heures. Force est donc de constater que pour Vallorbe même une deuxième salle ne comblerait pas entièrement l'insuffisance.

Pour résoudre ce problème, le Conseil communal s'est trouvé confronté à trois motions animées du même souci mais qui tendent vers des solutions différentes. Saisie de ces motions pour étude et rapport, la Municipalité de Vallorbe, associant les autorités scolaires, se sont approchées des responsables de l'Etat, notamment de M. Lienhard, chef de l'Office de l'éducation physique de la jeunesse et de MM. Maccabez et Pochon, respectivement inspecteur de gymnastique et inspecteur scolaire.

La motion Pierre Francfort demande qu'une étude soit faite pour la création d'une salle de gymnastique dans la grande salle du Casino, cela à l'occasion des transformations envisagées; or, les travaux demandés par le préavis municipal ne touchent aucunement à la structure de la salle, le Casino présentant les mêmes lacunes que le collège existant, soit absence de vestiaires, douches et WC, ainsi que de locaux pour le matériel.

La motion Philippe Antonietti représente le point de vue du corps enseignant. Elle a été développée par M. Jean-Claude Rosset, directeur des écoles, qui se base sur les dispositions de la loi fédérale pour l'encouragement de la gymnastique et des sports et sur une étude situant la position des écoles de Vallorbe face à l'équipement de localités vaudoises de même importance. La motion demande la construction d'une salle de gymnastique de 25x13x50 mètres sur deux étages et de deux groupes vestiaires avec douches et WC, soit un groupe pour l'actuelle salle et le second pour desservir la future salle de gymnastique; dans les sous-sols, des abris PC pourraient abriter 458 personnes. Une subvention de l'Etat pourrait être octroyée, ce qui réduirait considérablement la participation communale.

Quant à la motion René Pugin, elle s'accompagne de plans déjà soigneusement élaborés d'un complexe sportif comprenant une piscine couverte et une patinoire couverte aménageable en salle de gymnastique; prévu sur la rive droite de l'Orbe, il répondrait entièrement aux besoins des écoles, des sociétés sportives, de l'armée, de la population de Vallorbe et des environs et plus spécialement des équipes de hockey qui pourraient s'entraîner et disputer leurs matches sur place. Toutefois ce projet présente pour les écoles un inconvénient. La localisation d'un complexe à 15 minutes du bâtiment scolaire compliquerait singulièrement l'élaboration du programme d'enseignement. — (cp)

24 heures, édition nationale et vaudoise, Lausanne

Société fédérale de gym: problèmes financiers

Plus de 300 délégués et invités ont assisté, à Bulach, à la 89e assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique, qui était placée sous la présidence de Pierre Chabloy (Lausanne).

Le rapport annuel a cerné de nombreux problèmes inhérents à une fédération de cette importance, qui touchent aussi bien les domaines administratifs que techniques ou financiers. Il a également relevé une progression de 1655 nouveaux membres pour un total de 310 779, dont 98 937 gymnastes féminines. Comme beaucoup d'autres associations, la SFG doit faire front à des problèmes financiers. De ce fait, une proposition du comité central visant à porter de 3 francs à 4 fr. 50 la cotisation chez les messieurs et de 1 franc à 1 fr. 50 celle des dames a donné lieu à de longues discussions. Alors que l'on semblait s'acheminer vers un refus, une solution de compromis a été trouvée: la cotisation des hommes a ainsi été portée à 4 francs. Heinrich Bachmann (Aldorf), Rudolf Mader (Berne) et Willy Rätz (Busswil) ont été faits membres d'honneur alors que l'organisation de la prochaine assemblée des délégués a été attribuée à Appenzell.

La Tribune de Genève, (Edition nationale), Genève

La course à pied à l'honneur au stand du «NF»

De plus en plus, le sport est un centre de préoccupation de la masse des individus. C'est un phénomène social qui influe énormément sur la vie de notre société actuelle.

L'athlétisme n'échappe pas à cette règle. Sport de masse, il connaît un développement intense, notamment par l'intermédiaire de la course à pied. Cette discipline a pris un essor important en Valais puisqu'en 1970 on ne pouvait se mesurer que dans une dizaine d'épreuves alors qu'aujourd'hui on en compte une trentaine. Ce développement est certainement dû au fait que la course à pied a un caractère avant tout individuel par opposition aux sports d'équipe. A travers les disciplines de l'athlétisme, l'individu peut se dépasser, s'exprimer, prouver qu'il est capable de sacrifice.

C'est en fait cela qu'ont relevé les champions de course à pied au départ, le lendemain, à la course de côte Sierre - Montana-Crans, alors qu'ils participaient au forum du NF devant un public fort nombreux, composé surtout de jeunes gens avides de se trouver en présence de champions tels que le Britannique Ian Thompson, champion d'Europe du marathon, Daniel Fossé, champion de France de cette discipline, et des deux premiers du récent Morat - Fribourg, respectivement Kurt Huerst et Albrecht Moser. Roger Epiney, président du comité d'organisation de la course Sierre - Montana-Crans, apporta d'utiles renseignements relatifs aux problèmes de l'organisation.

La première partie de ce forum était consacrée à l'athlétisme en général. On aborda dans ce chapitre le problème du professionnalisme en athlétisme par I. Thompson, qui précisa que pour un coureur à pied le professionnalisme est en vérité le temps qu'il consacre à son entraînement personnel qui exige plus de 5 heures par jour. C'est l'avis également de Daniel Fossé, qui fait de sa discipline favorite une profession par rapport au temps qu'il y consacre, mais une profession sans aucun avantage financier puisqu'elle n'a aucune forme de rétribution. Dans ce domaine, les coureurs suisses, eux, ne consacrent que deux heures par jour d'entraînement, participant à des compétitions uniquement pour le plaisir de vaincre sans aucun espoir de recevoir une rétribution quelconque. La course à pied est donc du pur amateurisme, qu'elle soit pratiquée par des gars de n'importe quel pays.

A la question de savoir pourquoi l'évolution des records était sans cesse en progression, Ian Thompson estime que l'athlétisme en général est en perpétuelle amélioration quant à ses effectifs et que toujours plus de concurrents sont aptes à accomplir des performances de haute valeur.

Daniel Fossé pense, quant à lui, que les méthodes d'entraînement ont largement évolué et qu'aujourd'hui on est bien loin de la «doctrine» Zatopek par exemple.

Pour nos Suisses, par contre, comme le remarque Huerst, il faudrait davantage d'heures d'entraînement, mais cela est impossible avec une profession qui exige des efforts constants: huit heures de travail puis une à deux heures d'entraînement journalier ne laissent qu'insuffisamment de temps pour récupérer, c'est l'avis de chacun.

On aborda ensuite le chapitre du cross-country. Pour Thompson, la pratique du cross-country en hiver est une excellente méthode d'entraînement et de préparation aux courses à pied. Daniel Fossé estime que le cross est plus que valable pour un coureur de piste alors qu'Huerst constate qu'il n'a jamais réussi en cross parce qu'il manque de musculature dans les jambes...

On en vient enfin à la course de côte qui est en fait la raison de la présence de ces athlètes de valeur mondiale en Valais. M. Roger Epiney relève que l'éclosion des épreuves de courses à pied dans notre canton relève surtout d'un manque de stade pour courir sur piste et, peut-être, de la pratique du ski de fond en hiver. Il traite brièvement des problèmes d'organisation d'une épreuve, relevant que les concurrents ne sont absolument pas rétribués pour leur participation, si ce n'est les frais de déplacement pour certains d'entre eux.

Qu'est-ce qui attire les coureurs à venir en Valais? Pour Thompson ce sont les montagnes de chez nous, car le défi qu'elles lancent aux coureurs à pied est difficile à relever. La tactique de course est différente pour une épreuve de côte ou pour un marathon. Chacun des participants à ce forum relève qu'il est venu en Valais pour gagner et que sa tactique sera celle de l'attaque!

A une question insistant sur le grand nombre d'épreuves de courses à pied qui se déroulent sur un week-end, Thompson remarque qu'elles peuvent être bénéfiques s'il s'agit pour le concurrent d'un simple défoulement mais qu'un athlète qui pense à la compétition comme une fin en soi, il faut savoir restreindre la compétition à deux épreuves par mois au maximum.

Pour clore ce forum, qui a intéressé les nombreux jeunes spectateurs, M. Epiney remarque que chacun des concurrents qui prendra le départ de l'épreuve de dimanche, s'il n'a pas des prétentions directes de vaincre, a certainement celle d'améliorer son propre temps! Une sorte de défi personnel!

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, Sion